
Métallurgie (industries)

Loir-et-Cher

BROCHURE JO 3334

IDCC 2579

Convention collective départementale du 5 juillet 1991

[Étendue par arr. 25 juin 2007, JO 5 juill.]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

